

A la suite d'un vol aggravé perpétré à Ntoum...

Voleur et receleurs de bouteilles de gaz à " Sans-famille "

SCOM

Libreville/Gabon

Déférés devant le parquet de Libreville, le mardi 3 novembre dernier, Loïc Ngondzani Mouaka et les personnes approchées pour dissimuler son butin, ont été placés sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville.

LOÏC Ngondzani Mouaka, Farelle Rafina Mouyere, Anicet Dounga Fouty, tous Gabonais et faisant le même âge, 24 ans, et Franck Ampomah, Ghanéen de 50 ans, ont été

neutralisés par les gendarmes de la brigade territoriale de Ntoum, le mercredi 28 octobre dernier. Il est reproché au premier, ouvrier dans un chantier forestier, d'avoir dérobé une dizaine de bouteilles de gaz domestique pleines, propriété d'un opérateur économique établi dans le chef-lieu du département du Komo-Mondah. Le butin a ensuite été confié aux trois autres mis en cause, d'où des poursuites à leur encontre pour recel. Lors d'un interrogatoire au poste de gendarmerie, le présumé voleur a reconnu

les faits à lui imputés. Notamment d'avoir forcé le dispositif de sécurité de la cage du boutiquier, dans la nuit du mardi 27 octobre dernier, pour en extraire huit bouteilles. Après son forfait, l'homme fait aussitôt la passe à Farelle Rafina Mouyene, pour procéder au dispatching du produit auprès des amis, proches et autres connaissances. « Après avoir préalablement dissimulé une bouteille dans une maison abandonnée, non loin de celle de la petite amie de mon frère, je me suis rapproché de cette dernière pour lui en confier deux au-



Photo : VAO

Loïc Ngondzani Mouaka, désormais entre les mains de la Justice.

tres. Je lui ai bien sûr donné l'assurance de les récupérer le lendemain matin, avant

de reprendre le chemin du chantier forestier », raconte le mis en cause, un homme trapu. Mais Farelle ne se doute pas qu'elle vient de faire aveuglement confiance au petit frère de son ex. Un autre receleur, Anicet Dounga Fouty, est approché par le présumé voleur. Ce dernier est chargé de liquider une bouteille dans les plus brefs délais. Le démarcheur qui exerce dans un salon de coiffure, s'exécute aussitôt et revend le produit à hauteur de 6 000 francs auprès d'un de ses clients habituels. Un Ghanéen identifié

comme étant Franck Ampomah, la cinquantaine révolue, est également enrôlé dans cette affaire, Ngondzani Mouaka lui ayant confié une bouteille de gaz, en prétendant la récupérer plus tard. Trois autres bouteilles auraient été planquées chez des inconnus, qui ignorent certainement qu'ils gardent par devers eux le fruit d'un vol. De fil en aiguille, les pandores de la brigade territoriale de Ntoum ont appréhendé tous les acteurs, le mercredi 28 octobre, au cours d'une rafle dans différents quartiers de la localité.

... et à Lambaréné

Oganda écope de quatre mandats de dépôt

SCOM

Libreville/Gabon

FRANCK Oganda, Gabonais de 45 ans, sans emploi, qui a décidément fait du vol une activité, a été interpellé, le jeudi 5 novembre dernier, par les agents du commissariat central de Lambaréné. Déféré devant le parquet, le 11 novembre, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de cette localité.



Photo : DR

Une vue des effets dérobés par Franck Oganda...

Les faits. Début novembre, quatre plaignants résidant à Isaac se rapprochent de la direction des enquêtes du commissariat central, pour se plaindre de ce que leurs domiciles ont été visités par des malfrats. Mais il se trouve que Franck Oganda - qui a déjà séjourné en prison, il y a deux ans pour des faits similaires -, est aussi établi dans ce quartier du deuxième arrondissement de la ville du "Grand Blanc". « Notre attention a aussitôt été attirée par le même mode opératoire utilisé par l'intéressé. A savoir qu'il localise minutieusement ses cibles, avant d'entrer nuitamment chez elles par effraction. Toute chose qui, sans hésiter, a orienté les fins limiers vers lui », renseigne un Officier de police judiciaire (OPJ).

Par la suite, les soupçons des éléments du commissariat central vont être confir-

més lors de la perquisition diligentée, le jeudi 5 novembre dernier, en milieu de journée, au domicile du mis en cause, en face du magasin Cecado. La fouille autorisée par le parquet de Lambaréné permet aux flics de tomber sur une véritable caverne d'Ali Baba. Certaines pièces de la maison du présumé voleur abrite un stock important de matériel électronique et électroménager hétéroclite, dont sieur Oganda ne saurait justifier la propriété par la simple présentation de reçus d'achat.

Pour entrer en contact avec les autres propriétaires, qui n'ont pu saisir la police, la direction des enquêtes du commissariat central procède, le lendemain de l'arrestation du présumé voleur, à la diffusion d'une bande annonce dans un média audiovisuel local. Aussi, plusieurs victimes vont-elles prendre d'assaut l'unité des Forces de police nationale (FPN), dans le but d'identifier et récupérer leurs biens. Ce n'est qu'après cette action de communication que la procédure visant au déferrement du mis en cause a été bouclée.

Quatre mandats de dépôt, dont un pour chacune des quatre victimes contre Franck Oganda, et voilà celui-ci renvoyé dans un univers carcéral qu'il semble affectionner.



Photo : DR

...parmi lesquels deux congélateurs.

PROMO STIHL®

STIHL FS250

328 500

~~365 000~~ CFA TTC

DEBROUSSAILLEUSE

Du 15 Novembre 2015
Au 15 Décembre 2015

Pour vente au comptant uniquement dans la limite des stocks disponibles

+ CADEAUX

1 Parapluie
1 Couteau à herbe
1 Outil Multifonctions

DIESEL GABON